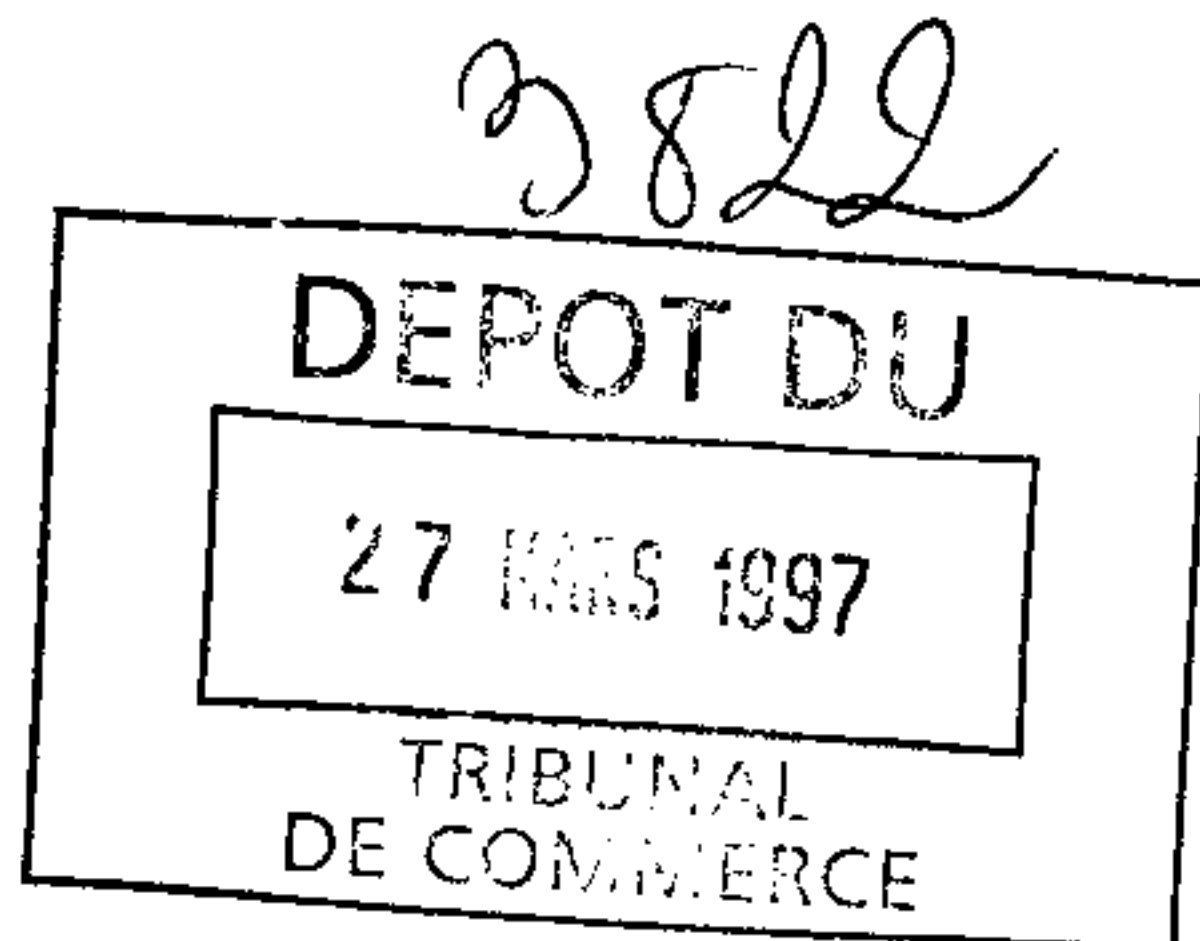


PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 MARS 1997



L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le 13 mars à 11 heures, les associés de COMEUROP SARL, société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Francs, dont le siège social est sis 9, avenue Newton 78180 Montigny le Bretonneux, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro B 345 307 813 se sont réunis en assemblée générale ordinaire, audit siège sur convocation qui leur a été adressée par lettre le 12 mars 1997.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel FARRUGIA, associé acceptant. Le Président constate que sont présents :

VECTEUR SA société anonyme au capital de 18.000.000 francs dont le siège social est sis 9, avenue Newton à Montigny le Bretonneux immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro B 344 768 769, dûment représentée par Monsieur Michel FARRUGIA, Président, propriétaire de	497 parts
Monsieur Michel FARRUGIA, propriétaire de	1 part
Monsieur Kéang ANG, propriétaire de	1 part
Monsieur Philippe DELAUNAY, propriétaire de	1 part

Soit un total de 500 parts représentées.

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- copie des lettres de convocation,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

12 W *[Signature]* *[Signature]* *[Signature]* f/3

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- acceptation de la démission de Monsieur Gérard HOURCOURIGARAY,
- nomination de deux gérants, pouvoirs,
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- questions diverses.

Le Président, informe les associés de la démission du gérant de la société Monsieur HOURCOURIGARAY. Il déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne désirant prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire prend acte de la démission remise par Monsieur Gérard HOURCOURIGARAY le 12 mars 1997, de ses fonctions de gérant.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ces fonctions, et le remercie de sa collaboration à l'évolution et à l'expansion de la société au cours de ces dernières années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

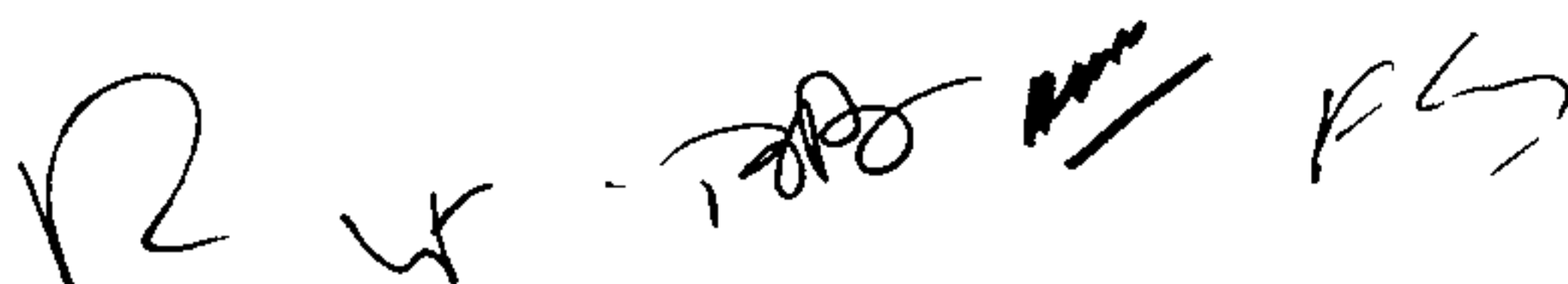
L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer aux fonctions de gérants, pour une durée indéterminée :

- Monsieur François BAUBEAU, né le 6 février 1951 à Tours (Indre et Loire), demeurant 15, Domaine le Pré Launay 91440 BURES SUR YVETTE,
- Monsieur Bernard BOBROWSKI, né le 21 décembre 1950 à Saint Erme (Aisne), demeurant à Broindon 21220 GEVREY CHAMBERTIN,

Messieurs BAUBEAU et BOBROWSKI pourront agir séparément, avec les pouvoirs les plus étendus conformément à l'article 14 des statuts.

Messieurs BAUBEAU et BOBROWSKI acceptent cette fonction et remercient l'assemblée de la confiance qui leur est témoignée. Ils déclarent n'être frappés d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de leur interdire l'accès à cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large 'R' and 'W' on the left, and several other signatures and initials on the right.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

The image shows five handwritten signatures in black ink. They are arranged in a loose cluster, with some overlapping. The signatures are stylized and appear to be made with a pen or marker. There is no text or other markings around the signatures.